Plein Sud

vacances adaptées



www.pleinsud-vacances.fr 05.53.93.44.50 plein.sud@solincite.org

Le service Plein Sud a le plaisir de vous proposer son nouveau catalogue Hiver 2026.

Pour rappel, le service Plein Sud s'engage dans la continuité des valeurs associatives de **SOLINCITE qui œuvre dans le médico-social sur le Lot-et-Garonne depuis 1972**. De fait, fort de son expérience et inscrit dans une démarche d'amélioration continue de la qualité de ses prestations, Plein Sud a beaucoup appris de l'expérience COVID-19 et du protocole sanitaire relatif aux séjours de vacances adaptées dans le cadre de cette crise.

Nous retiendrons le souhait de **développer** nos séjours, au regard de la satisfaction de nos clients, en proposant désormais :

- une information plus détaillée et adaptée (pictogrammes)
- des groupes plus restreints (de 8 à 12 vacanciers avec 2 à 6 encadrants) et plus homogènes
- plus de véhicules sur le lieu de séjour et un acheminement plus court dans la mesure du possible

Nous continuerons le travail engagé en ce sens tout autant que celui initié depuis des années.

L'équipe travaille quotidiennement à réinterroger ses pratiques, s'adapter à l'environnement, répondre des exigences et des nouvelles réglementations qui régissent les Organismes de Vacances Adaptées.

Nous revendiquons toujours « le droit aux vacances pour tous » et ensemble, avec l'expertise de chacun, nous vous accompagnerons pour que vos vacances se passent au plus près de vos envies.

Comment s'inscrire ?

Vous réservez votre séjour en fonction de vos souhaits et de votre autonomie. Veillez à bien évaluer votre séjour en fonction de la grille d'autonomie et n'hésitez pas à nous demander conseil.

Votre séjour sera confirmé par l'envoi :

- D'un devis
- De deux conventions
- D'un dossier d'inscription comprenant **une fiche administrative, une fiche médicale et une fiche réservée aux transports**.

Vous disposez d'un délai de deux semaines pour retourner ces documents dûment complétés et accompagnés du versement correspondant à 30% du montant du séjour (les chèques sont émis à l'ordre de Plein Sud – Solincite).

Veillez à bien renseigner tous les éléments qui constituent le dossier d'inscription dans l'intérêt du vacancier concerné et pour le bon déroulement du séjour.

Si votre profil ne correspond pas au séjour choisi, nos services se réservent le droit de modifier ou d'annuler l'inscription.

Recrutement / Formation et encadrement des séjours

L'équipe chargée d'accompagner les vacanciers est composée d'un directeur adjoint et d'animateurs qui exercent leurs fonctions sous la responsabilité de la Direction de Plein Sud.

Nous nous engageons à recruter des personnes ayant une expérience dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap. Toutefois, il ne peut être exigé que l'équipe soit composée exclusivement ou en majorité de professionnels exerçant habituellement dans le handicap.

Il convient cependant qu'une proportion adéquate de personnes compétentes (titulaires d'un diplôme ou justifiant d'une expérience) compose l'équipe. Nous devons nous assurer de la présence d'au moins une personne formée aux gestes de premiers secours et soins d'urgence (PSC1 et SST par exemple).

Plein Sud tend à renforcer l'encadrement de ses séjours mais donne la possibilité à toute personne d'avoir une expérience. Nous souhaitons que les membres de nos équipes soient complémentaires.

Une formation **obligatoire** est mise en place. Ce temps de travail se déroule sur des échanges de savoir-être et de savoir-faire. Nous abordons des thématiques essentielles au fonctionnement d'un séjour : présentation du public accueilli, cadre réglementaire, vie quotidienne, gestion du budget, recommandations des bonnes pratiques professionnelles, mise en œuvre du projet de vacances, logistique, etc...

Coordination des séjours et astreinte

L'équipe permanente assure un suivi de proximité avec les équipes lors des séjours pour les accompagner, une visite est effectuée concernant la plupart d'entre eux pour s'assurer de leur bon déroulement. Les contacts par téléphone et mail sont réguliers et une astreinte est assurée 7j/7j et 24h/24h pour répondre à toutes questions et intervenir si besoin.

Hébergement

Nous travaillons au niveau associatif avec le Village Vacances de La Taillade pour des séjours en Lot-et-Garonne.

Nous proposons aussi des séjours en gîte privé, en auberge de jeunesse, en complexe hôtelier, à la ferme, en centre de vacances, en résidence pavillonnaire, afin que chacun puisse trouver la formule qui lui corresponde.

Restauration

Nous proposons à nos vacanciers des séjours en :
• Pension complète (prestation fournie par l'hébergeur)
• Gestion libre (repas élaborés et préparés par l'équipe d'animation ; les vacanciers peuvent s'y associer)

Ces deux prestations prennent en compte les spécificités et particularités alimentaires de chacun.

Activités

Les activités sont proposées en fonction du lieu de séjour et seront mises en place avec la participation des vacanciers.

Traitement Médicaux

Attention nos séjours NE SONT PAS médicalisés.

Pour les vacanciers qui nécessitent un traitement médical, **il est indispensable de préparer les traitements médicaux et l'intégralité des semainiers EN AMONT des séjours.**

Il est donc **IMPÉRATIF** de fournir pour chaque vacancier, tous les piluliers remplis pour la totalité du séjour, y compris les journées de transport aller et retour. Conformément à la réglementation, nous nous engageons à ce que tous les traitements médicaux soient mis sous contrôle de l'équipe encadrante et fermés à clef dans un contenant dès l'arrivée sur le lieu de séjour. Nos équipes sont habilitées à distribuer les traitements dès lors que ceux-ci ont été préparés. Si tel n'est pas le cas, nous ferons appel à un professionnel de santé et l'acte vous sera facturé par Plein Sud ainsi que toutes les avances médicales dans le cadre du séjour. Dans l'intérêt du vacancier, veuillez nous renseigner par mail ou téléphone de tout changement concernant l'évolution de son état de santé et des renseignements médicaux entre l'inscription et le début du séjour.

Dans l'intérêt de tous, veillez à respecter les délais et à nous fournir les documents : dossier d'inscription complet avec la photographie. **L'original de la carte vitale, mutuelle ou CMU est obligatoire.**

Attention : pour les séjours à l'étranger ou les séjours acheminés en avion, vous devez obligatoirement avoir l'original d'une pièce d'identité en cours de validité.

Argent personnel

Nous vous demandons d'adresser la somme par chèque bancaire ou par virement au plus tard un mois avant le début du séjour.

Plein Sud décline toute responsabilité sur l'argent de loisirs qui n'aurait pas transité par le service administratif.

Bagages

1 valise et 1 sac à dos MAXIMUM. Il est à noter que tous nos lieux de séjours disposent d'un lave-linge ou d'un budget laverie. Veillez à ce que les tenues soient adaptées au lieu de séjour ainsi que les chaussures.

Bilan et évaluation

La fin du séjour donne lieu à un bilan rédigé par un membre de l'équipe encadrante et la participation du vacancier. Ce dernier est ensuite adressé au responsable légal avec une fiche d'évaluation à nous retourner. Ainsi, nous pourrons ensemble penser le prochain projet de vos vacances.

Bien choisir son séjour

Profil du vacancier

VA ☐	VMA ☐	VFA ☐	VD ☐
Vacancier autonome	Vacancier Moyenne Autonomie	Vacancier en Faible Autonomie	Vacancier Dépendant

Evaluation de l'autonomie

QUOTIDIEN	RELATIONNEL	PHYSIQUE	SANITAIRE
Est en capacité de gérer seul les actes de la vie quotidienne 1 ☐	Bonne communication verbale. Pas de problème relationnel avec les autres et l'environnement 1 ☐	Pas de trouble physique nécessitant l'aide d'un tiers 1 ☐	Pas de suivi médical invalidant 1 ☐
Peut accomplir les actes du quotidien en étant guidé et stimulé 2 ☐	Mode de communication altéré. Pas de trouble du comportement important 2 ☐	Troubles physiques pouvant entrainer des difficultés occasionnelles 2 ☐	Prise du traitement médical avec aide. Avec ou sans soins infirmiers 2 ☐
A besoin d'un accompagnement pour les actes de la vie quotidienne 3 ☐	A besoin de l'encadrement pour réguler sa relation à l'autre. (Gestion de la frustration, des conflits, découverte de l'environnement) 3 ☐	A besoin d'appareillage spécifique ou d'aide humaine pour compenser son handicap 3 ☐	A besoin d'un accompagnement dans le suivi du traitement médical. A besoin ou non de soins infirmiers 3 ☐
Nécessite une prise en charge pour les actes de la vie quotidienne 4 ☐	Nécessite une présence constante 4 ☐	Nécessite du matériel adapté (lit médicalisé, verticalisateur...) VFAF - VDF 4 ☐	Nécessite un suivi rigoureux dans la distribution du traitement médical. Nécessite une prise en charge toilettes et/ou soins à réaliser par du personnel spécialisé 4 ☐

Comprendre les légendes

Hébergement

- Climatisation
- Présence d'escaliers
- Baignoire
- Couples bienvenus
- Accès PMR
- Séjour Qualité

Effectifs

- Nombre maximum de vacanciers
- Nombre d'accompagnateurs

Restauration

- Pension Complète
- Gestion Libre

Mobilité sur place

- Minibus
- Minibus TPMR
- Véhicule 5 places
- Transport en commun

Temps de trajet approximatif
depuis le point-rencontre de Marmande.
2 h

CENTER PARCS - LOT ET GARONNE

VA

du lundi 21 décembre 2026
au samedi 4 janvier 2027

12

3

GL

2



Tarifs

	6 nuits / 7 jours	12 nuits / 13 jours
VA	1 380 €	2 760 €

6 nuits : du 21 au 27 décembre
OU du 27 décembre au 2 janvier

	8 nuits / 9 jours	14 nuits / 15 jours
VA	1 840 €	3 220 €

8 nuits : du 27 décembre au 4 janvier

Activités proposées*

- Parc **Aqua Mundo**
- **Ferme** pédagogique, Jardin **potager**
- **Mini-golf**
- **Balade nature**
- **Casteljaloux** (Marché, thermes)
- **Marchés** de Noël

Lieu d'accueil

- Domaine des Landes de Gascogne
- Cottage 8 personnes, 2 chambres couple et 2 chambres à 2 lits individuels
- Salle d'eau et salle de bain (baignoire).
- Espace collectif salon avec télévision

Moyens d'accès

Départ : 21 et 27 décembre
Retour : 27 décembre, 2 et 4 janvier

- Arrivée sur le lieu de séjour organisée par vos soins
- Arrivée et départ en gare SNCF de Marmande (l'adulte voyage seul)
- Voyage Aller-Retour organisé par Plein Sud au départ de Marmande

30 min

* liste non exhaustive et non contractuelle : programme établi avec les vacanciers et l'équipe encadrante.



STRASBOURG

VA **NOUVEAU**

du jeudi 10 au
dimanche 13 décembre 2026

8

2

PC

TC



4 jours / 3 nuits
TOUT INCLUS !!!
Nous consulter

UN WEEK-END SHOPPING ET VIN CHAUD

Activités proposées*

- Nombreux **marchés de Noël**

Lieu d'accueil

- Centre de séjours au cœur de Strasbourg
- Chambre à 2 lits individuels avec sanitaire et douche (linge de lit et toilette fourni)
- Accès aux espaces collectifs pour les soirées animées et activités diverses et T.V

Moyens d'accès

- Voyage Aller-Retour organisé par Plein Sud au départ de Marmande

6 h

* liste non exhaustive et non contractuelle : programme établi avec les vacanciers et l'équipe encadrante.

SÉJOUR MARRAKECH

- **Tout inclus** (All inclusive)
- **Piscine accessible toute l'année !**

4 jours / 3 nuits
TOUT INCLUS !!!
Nous consulter

PASSEPORT SEJOUR MAROC OBLIGATOIRE





ORDIARP

VMA

du lundi 21 décembre 2026
au samedi 2 janvier 2027

12

4

GL

2



Tarifs

	6 nuits / 7 jours	12 nuits / 13 jours
VMA	1 020 €	2 040 €

6 nuits : du 21 au 27 décembre
OU du 27 décembre au 2 janvier

VIVEZ LA CAMPAGNE DE PLUS PRÈS !

Activités proposées*

- Promenade **nature**
- Village pittoresque de **Mauléon** capitale de l'Espadrille.
- **Animaux** de la ferme (vaches, brebis, lapins, chats, chiens)
- Dégustation de **produits locaux**
- **Marchés de Noël**

Lieu d'accueil

- Gîte spacieux et confortable en chambre de 2 à 4 lits individuels avec salle de bain
- Grande salle de vie avec coin salon (télévision), grande salle à manger ouverte sur terrasse, cuisine spacieuse et équipée

Moyens d'accès

Départ : 21 et 27 décembre
Retour : 27 décembre et 2 janvier

- Arrivée sur le lieu de séjour organisée par vos soins
- Arrivée et départ en gare SNCF de Saint-Jean-Pied-de-Port (l'adulte voyage seul)
- Voyage Aller-Retour organisé par Plein Sud au départ de Marmande

3 h

* liste non exhaustive et non contractuelle : programme établi avec les vacanciers et l'équipe encadrante.



TOULOUSE / MONDONVILLE

VA / VMA

du lundi 21 décembre 2026
au samedi 2 janvier 2027

12

3

PC

2



Tarifs

	6 nuits / 7 jours	12 nuits / 13 jours
VA VMA	1 194 €	2 388 €

6 nuits : du 21 au 27 décembre
OU du 27 décembre au 2 janvier

DYNAMISME DE LA VILLE ROSE

Activités proposées*

- **Aéroscopia**
- **Halle de la Machine**
- Ville de **Toulouse**
- Place du **Capitole**
- **Canal** du Midi
- **Marchés** de Noël
- Festival des **lanternes...**

Lieu d'accueil

- A proximité de Toulouse, centre de séjour entouré de verdure, en chambre de 2 lits individuels
- Espace collectif avec coin salon/repas

Moyens d'accès

Départ : 21 et 27 décembre
Retour : 27 décembre et 2 janvier

- Arrivée sur le lieu de séjour organisée par vos soins
- Arrivée et départ en gare SNCF de Toulouse-Matabiau (l'adulte voyage seul)
- Voyage Aller-Retour organisé par Plein Sud au départ de Marmande

2 h

* liste non exhaustive et non contractuelle : programme établi avec les vacanciers et l'équipe encadrante.



LA TAILLADE / CASTELJALOUX

VMA / VD / VDF

du lundi 21 décembre 2026
au samedi 2 janvier 2027

12

5

PC

2

1 PMR



Tarifs

	6 nuits / 7 jours	12 nuits / 13 jours
VMA	1 140 €	2 280 €
VD	1 560 €	3 120 €
VDF	1 710 €	3 420 €

6 nuits : du 21 au 27 décembre
OU du 27 décembre au 2 janvier

COMPLET

Activités proposées*

- **Thermes** de Casteljaloux
- **Marchés fermiers**
- **Marchés** de Noël
- Visite de **Nérac**
- **Musée** du Chocolat

Lieu d'accueil

- Hébergements « La Taillade » au cœur du Lot-et-Garonne
- Gîtes doubles dans un espace collectif, convivial avec coin cuisine et salon avec télévision
- Chambres à 2 lits individuels avec salle de bain adaptée

Moyens d'accès

Départ : 21 et 27 décembre
Retour : 27 décembre et 2 janvier

- Arrivée sur le lieu de séjour organisée par vos soins
- Arrivée et départ en gare SNCF de Marmande (l'adulte voyage seul)
- Voyage Aller-Retour organisé par Plein Sud au départ de Marmande

30 min

* liste non exhaustive et non contractuelle : programme établi avec les vacanciers et l'équipe encadrante.



A savoir
Séjour V.A.O. possible toute l'année.

SAINT-LARY-SOULAN

VA / VMA

du lundi 21 décembre 2026
au samedi 2 janvier 2027

12

3

GL

2



Tarifs

	6 nuits / 7 jours	12 nuits / 13 jours
VA VMA	1 260 €	2 520 €

6 nuits : du 21 au 27 décembre
OU du 27 décembre au 2 janvier

L'AIR FRAIS DE LA MONTAGNE

Activités proposées*

- **Ski** et **luge**
 6 nuitées = 1 séance
 12 nuitées = 2 séances
- **Activités** de montagne
- **Thermes**
- Une séance de **Spa** avec sauna et hammam
- Escapade en **Espagne**

Lieu d'accueil

- Résidence d'appartements chaleureux à l'architecture pyrénéenne (bois, pierre et ardoise)
- Espace collectif, salon avec télévision, une chambre couple, une chambre à 2 lits individuels et une salle de bain avec baignoire

Moyens d'accès

Départ : 21 et 27 décembre
Retour : 27 décembre et 2 janvier

- Arrivée sur le lieu de séjour organisée par vos soins
- Arrivée et départ en gare SNCF de Lannemezan (l'adulte voyage seul)
- Correspondance Saint-Lary par autocar
- Voyage Aller-Retour organisé par Plein Sud au départ de Marmande

3 h 30



SAINT-CYR / FUTUROSCOPE

VA / VMA

du lundi 21 décembre 2026
au samedi 2 janvier 2027

12

3

PC

2



Tarifs

	6 nuits / 7 jours	12 nuits / 13 jours
VA VMA	1 380 €	2 760 €

6 nuits : du 21 au 27 décembre
OU du 27 décembre au 2 janvier

SÉJOUR SENSATIONS

Activités proposées*

- **Futuroscope**
- Ville de **Poitiers**
- **Soirée** dansante
- **Bowling**
- **Marchés** de Noël

Lieu d'accueil

- A proximité du Futuroscope
- Centre de séjour, en chambre de 3 lits individuels avec salle de bain
- Salle d'activités avec télévision, une bibliothèque et un espace ludique de sport avec table de ping-pong, baby-foot et jeux de société

Moyens d'accès

Départ : 21 et 27 décembre
Retour : 27 décembre et 2 janvier

- Arrivée sur le lieu de séjour organisée par vos soins
- Arrivée et départ en gare SNCF du Futuroscope (l'adulte voyage seul)
- Voyage Aller-Retour organisé par Plein Sud au départ de Marmande

3 h

* liste non exhaustive et non contractuelle : programme établi avec les vacanciers et l'équipe encadrante.



CHÂTEAUX DE LA LOIRE / BLOIS

VA

du lundi 21 décembre 2026
au samedi 2 janvier 2027

12

3

PC

2



Tarifs

	6 nuits / 7 jours	12 nuits / 13 jours
VA	1 360 €	2 580 €

6 nuits : du 21 au 27 décembre
OU du 27 décembre au 2 janvier

NOËL ENTRE CHÂTEAUX ET ZOO

Activités proposées*

- Visite de **Blois**
- Visite du **Zoo de Beauval**
- La **maison de la magie**
- **Châteaux** Royal de Blois, Chambord, Amboise et Chenonceau…
- **Illuminations de Noël** au château
- **Marchés** de Noël

Lieu d'accueil

- Centre international de séjour au cœur de Blois
- Chambre double (2 lits individuels) avec salle de bain et WC
- Espace détente avec TV et cafétéria

Moyens d'accès

Départ : 21 décembre
Retour : 2 janvier

- Arrivée sur le lieu de séjour organisée par vos soins
- Arrivée et départ en gare SNCF de Blois-Chambord (l'adulte voyage seul)
- Voyage Aller-Retour organisé par Plein Sud au départ de Marmande

4 h 30

* liste non exhaustive et non contractuelle : programme établi avec les vacanciers et l'équipe encadrante.



PARIS

VA

du lundi 21 décembre 2026
au samedi 2 janvier 2027

12

3

PC

TC



Tarifs

	6 nuits / 7 jours	12 nuits / 13 jours
VA	1 440 €	2 880 €

6 nuits : du 21 au 27 décembre
OU du 27 décembre au 2 janvier

PARADE DE NOËL À DISNEYLAND

Activités proposées*

- **Disneyland**
- **Musées**
- Ville de **Paris**
- Illuminations **Champs-Elysées**
- **Tour Eiffel**
- **Marchés** de Noël
- **Shopping**

Lieu d'accueil

- Centre international de séjour au cœur de Paris
 Chambre double 2 lits individuels avec salle de bains (accessible avec une marche)
 Salle de repas avec télévision

COMPLET du 27/12 au 2/01

Moyens d'accès

Départ : 21 et 27 décembre
Retour : 27 décembre et 2 janvier

- Arrivée sur le lieu de séjour organisée par vos soins
- Arrivée et départ en gare SNCF de Paris-Montparnasse (l'adulte voyage seul)
- Voyage Aller-Retour organisé par Plein Sud au départ de Marmande

4 h

* liste non exhaustive et non contractuelle : programme établi avec les vacanciers et l'équipe encadrante.



Bien choisir son transport

Conditions de transport pour le voyage aller-retour du séjour

NON INCLUS dans le prix du séjour

OPTION 1



L'adulte voyage seul

Arrivée à 16h / départ* sur lieu de séjour :
nous vous communiquons l'adresse du lieu d'hébergement.

* heure de départ à confirmer avec le service Transport Plein Sud

OPTION 2



L'adulte voyage seul

Accueil en **gare SNCF** ou **Routière** la plus proche du lieu de séjour. L'équipe d'animation viendra chercher le vacancier. Nous vous demandons de prendre note des gares de proximité à la page du séjour retenu (les arrivées et les départs en gare s'effectuent le samedi). Plein Sud vous recommande de solliciter le **service Accès Plus de la SNCF** pour accompagner et guider le vacancier durant ses voyages.

INCLUS dans le prix du séjour

OPTION 3



L'adulte voyage avec Plein Sud

Point rencontre de **Marmande** : l'adresse, l'heure de départ et de retour vous seront adressées sur la convocation Transport (assuré principalement en autocar ou minibus climatisé tout confort). **Il est indispensable que chaque vacancier en partance soit muni d'un repas froid.**

En supplément

OPTION 4



Accompagnement bus

Ces bus grand tourisme prennent en charge les adultes dans certains lieux de rendez-vous et les conduisent à proximité des lieux de séjours choisis (départ la veille). Attention, tous les séjours ne sont pas desservis par les bus directs compte tenu de leur situation géographique et des itinéraires des bus, dans ce cas un arrêt par le point rencontre à Marmande est prévu. Des accompagnateurs sont présents tout au long du voyage (transport en autocar climatisé tout confort). Au cas où le nombre de participants est insuffisant, Plein Sud peut modifier les itinéraires, les lieux de rendez-vous et le mode de transport ainsi que de revoir le montant des tarifs proposés.

OPTION 5



Demande personnalisée à l'inscription

Un accompagnateur Plein Sud se rend jusqu'à la gare la plus proche de votre domicile. Il prend en charge la personne et la conduit jusqu'à la gare la plus proche du lieu de séjour.

Nous établissons un devis sur demande, le tarif proposé comprend le titre de transport SNCF de l'adulte et de l'accompagnateur, sa rémunération, les réservations et frais de voyage.

Pour des raisons d'organisation nous ne pourrons traiter que les demandes qui nous seront parvenues **avant le 15 novembre 2026.**

Conditions générales de vente

Préambule
Plein Sud dispose d'un agrément VAO – Vacances Adaptées Organisées délivré par la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS), il propose des séjours de vacances adaptées à des personnes majeures en situation de handicap qui font l'objet d'une déclaration auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale de la Protection des Personnes (DDCSPP) – Plein Sud est immatriculé au registre des opérateurs de voyages et de séjours ATOUT France sous le n°IM047110006, bénéficie de la garantie financière UNAT Paris chargée de la protection contre l'insolvabilité du service et souscrit à un contrat Responsabilité Civile Professionnelle AXA France IARD n°534 1942204.
Les prestations décrites dans cette brochure et les fiches séjours sont portées à la connaissance et réservées aux membres utilisateurs de Plein Sud. Les conditions particulières de vente de Plein Sud s'appliquent dans le cadre de la réglementation française entrée en vigueur à compter du 1er juillet 2018.
113, chemin des fêtes 47350 Escassefort
Tel : 05-53-93-44-50 / Fax : 05-67-80-66-71
Mail : plein.sud@solincite.org
Site internet : *www.pleinsud-vacances.fr*

Modalités de réservation et de paiement
Le participant peut effectuer sa réservation par téléphone, courrier électronique ou postal. L'inscription est confirmée par l'envoi d'un devis qui reprend les informations préalables prévues par l'article R.211- 4 du code du tourisme, d'une convention de séjour spécifique et d'un dossier d'inscription. Le participant dispose d'un délai de 2 semaines pour retourner ces documents signés et atteste avoir pris connaissance des présentes conditions, accompagnés du versement de 30% d'acompte correspondant au montant total du séjour. A réception, une confirmation et une facture lui seront adressées par voies postales ou électroniques. Le montant de la facture doit être soldé au plus tard 30 jours avant le début du séjour. Plein Sud se réserve le droit de refuser un vacancier dont l'autonomie ne correspond pas au séjour choisi. En validant son contrat, le voyageur reconnait expressément avoir pris connaissance des Conditions Générales de Vente.
Plein Sud accepte les moyens de paiement suivants :
• Virements bancaires
• Chèques bancaires à l'ordre de Plein Sud – Solincite
• Chèques vacances A.N.C.V

Les prix
Nos tarifs comprennent :
• La restauration en pension complète ou en gestion libre
• L'encadrement en effectif suffisant
• Les activités proposées selon le programme d'animation
• Les transports au départ de nos lieux de rendez-vous et sur place.
Nos tarifs ne comprennent pas :
• La cotisation
• L'assurance annulation en option
• Les avances des frais médicaux
• Les dépenses personnelles
Responsabilité
Plein Sud est responsable de plein droit de la bonne exécution des services prévus par le contrat de voyage, indépendamment du fait que ces services soient exécutés par lui-même ou par d'autres prestataires, sans préjudice de son droit de recours contre ceux-ci. Plein Sud est tenu d'apporter une aide au voyageur s'il est en difficulté mais déclinera toute responsabilité et ne pourra se substituer financièrement au voyageur si une non-conformité lui est imputable (pertes de titre de transports, de pièces d'identités, d'effets ou d'objets personnels, de dettes contractées). En cas de litige, c'est au professionnel d'apporter la preuve que le dommage est imputable soit au voyageur, soit à un tiers étranger à la fourniture des services de voyage ou à des circonstances exceptionnelles ou inévitables.
Plein Sud agissant en qualité de mandataire des adhérents auprès des transports, hôteliers, centres de vacances, ne peut être tenu pour responsable des vols ou accidents indépendants de sa volonté.
Si la personne ne se présente pas au rendez-vous fixé, les frais de séjour alors engagés sont entièrement dus. Tout séjour commencé s'il est interrompu ou abrégé pour quelque cause que ce soit ne sera pas remboursé et les frais occasionnés par ce retour seront à la charge du vacancier ou de son représentant légal.
Lors de la conclusion du contrat, le participant doit attirer l'attention de Plein Sud sur tout élément déterminant de son choix et sur les besoins particuliers le concernant susceptibles d'affecter le déroulement du voyage ou du séjour. Plein Sud indiquera au client s'il peut répondre contractuellement à ces besoins. La responsabilité du participant ou de son représentant légal sera engagée en cas de dissimulation au regard de Plein Sud.

Résolution et Modifications
Conformément à l'Art.L211-13, Plein Sud peut modifier certaines clauses du contrat tout comme l'information préalable peut être modifiée après publication et consultation par les voyageurs en fonction des caractéristiques principales des services de voyage telles que le transport, le prix et les conditions d'hébergement. Le participant en sera informé de manière claire, compréhensible et apparente.
Concernant la réalisation d'un séjour, elle est conditionnée par le nombre de participants inscrits. Cet élément est indiqué au titre de l'information préalable dans chaque fiche séjour. Dans l'éventualité de ne pas avoir suffisamment d'inscrits, Plein Sud informerait le participant dans les délais suivants :
• 20 jours avant la date du départ pour les séjours dont la durée dépasse 6 jours
• 7 jours pour les séjours dont la durée est de 2 à 6 jours.
Plein Sud se réserve le droit de modifier les itinéraires ou l'exécution des programmes d'animations, de renvoyer un participant si son comportement met en danger sa propre sécurité ou celle des autres ou si son comportement nuit au bon déroulement du séjour, de refuser une inscription qui ne serait pas en cohérence avec la grille d'autonomie définie par Plein Sud, de transférer le lieu de séjour si la santé physique et/ou morale des vacanciers est menacée.
Le participant peut résoudre le contrat à tout moment avant le début du séjour moyennant le paiement des frais de résolution.
• Entre 30 et 15 jours avant le départ, 50% du montant du séjour reste acquis à Plein Sud + frais de gestion administrative de 50,00€.
• Entre 14 jours et le jour du départ, le montant total du séjour reste acquis.
Toute demande d'annulation de séjour doit être formulée par écrit et les arrhes versées restent acquises à Plein Sud.

Assurances
Solincite Plein Sud est titulaire d'un contrat d'assurance AXA IARD FRANCE répondant à l'obligation de garantie civile professionnelle conformément aux dispositions du code du tourisme. Chaque vacancier doit être couvert par sa propre responsabilité civile. Tout dégât ou accident provoqué par lui-même sera à sa charge et donc à déclarer auprès de sa propre assurance. En aucun cas Plein Sud ne pourra être tenu responsable des vols ou pertes d'effets personnels. Nous vous conseillons de souscrire une assurance annulation auprès notre assureur GRITCHEN Affinity qui vous permettra d'obtenir le remboursement de votre séjour dans le cas où vous seriez dans l'obligation d'annuler celui-ci. Le contrat prend effet dès réception du dossier et après versement de la souscription lors du versement des arrhes. Le dossier de souscription vous sera transmis par notre assureur et il vous conviendra de le retourner dûment signé. Le montant de la souscription est de 3% du montant du séjour.
Une assurance assistance peut être souscrite, elle vous garantit une prise en charge rapatriement ou transport sanitaire. Le montant de cette souscription est de 1,12% du montant du séjour. Dans le cas où vous ne seriez couvert par aucune de ces assurances, les conditions d'annulation du séjour seront celles appliquées par le service Plein Sud.

Garantie Financière de FMS
U.N.A.T Aquitaine 08, rue César Franck 75015 Paris.

Qualité du séjour
Le participant est tenu de communiquer toute non-conformité qu'il constate lors de l'exécution du voyage ou du séjour. A défaut de signalement, la demande d'indemnisation du voyageur pourra être réduite ou rejetée.

Protection des données personnelles.
Le service Plein Sud Vacances adaptées de l'Association Solincité est amené à collecter des données personnelles des participants dans le cadre de la réservation et de la gestion de séjours de vacances adaptées auxquels ils s'inscrivent.
Ces données font l'objet d'un traitement informatisé (pour la collecte, enregistrement, utilisation des données) et papier. La base légale de ce traitement est l'exécution d'un contrat et mesures précontractuelles.
Plein Sud peut être amené à transférer ces données à des services internes ou à des tiers habilités à accéder à ces données pour le strict besoin de la gestion des séjours. Ces données sont conservées un an et pendant la durée nécessaire à leur traitement.
Les participants peuvent accéder aux données les concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer leur droit à la limitation du traitement de leurs données.
Ils peuvent demander la portabilité de leurs données. Quand la base légale est le consentement, ils peuvent retirer à tout moment leur consentement au traitement de leurs données. Les participants peuvent exercer leurs droits auprès de la déléguée à la protection des données de l'Association Solincité (acronyme en anglais DPO),
- par mail à l'adresse suivante : dpo@solincite.org
- par voie postale à l'adresse suivante :
Déléguée à la protection des données de Solincité
113, chemin des Fêtes
47350 Escassefort
Pour en savoir plus sur l'exercice de ces droits, vous pouvez consulter le site cnil.fr.

Cession du contrat
Le participant peut céder son contrat et doit impérativement informer Plein Sud par tout moyen permettant d'en accuser réception au plus tard 7 jours avant le départ du début du voyage, en indiquant précisément le nom et l'adresse du cessionnaire et du participant au voyage et en justifiant que celui-ci remplit les mêmes conditions que lui.

Plein Sud – Cadre réglementaire
Certificat d'immatriculation ATOUT France : IM047110006 - renouvelé tous les 3 ans / Agrément VAO, n°AG047018004 délivré par la préfecture de la région, renouvelé tous les 5 ans / Garantie financière, FMS-UNAT renouvelée tous les ans / Assurance : AXA FRANCE IARD, 313 Terrasses de l'Arche, 92727 NANTERRE, France. SIRET : 782 161 384 00 212

Etablissement bancaire : Caisse d'Epargne
Relevé d'Identité Bancaire :
Domiciliation : CE AQUITAINE POITOU CHARENTES
IBAN : FR76 1333 5003 0108 0000 5155 631
BIC : C E P A F R P P 3 3 3

Plein Sud

vacances adaptées

vous souhaite de bonnes vacances
hiver 2026/2027
et vous donne rendez-vous
pour les séjours été 2027.

Toute l'année...

SURPRISES, WEEK-END ou SÉJOURS À LA CARTE

(organisés en fonction de vos envies, en individuel ou en groupe)

Agrément vacances adaptées organisées du 16 mai 2006
Arrêté n° AG 047 06 003 D.R.A.S.S. Aquitaine
Arrêté n° AG 047 018 004 Préfecture de la Région Aquitaine
(N° R75-2023-01-04-00002 en date du 4 janvier 2023)
Certificat d'immatriculation ATOUT FRANCE IM047110006
Agrément Éducation Populaire par Jeunesse et Sport

UNAT
Le tourisme au service des hommes et des territoires
Adhérent de L'Unat Nouvelle Aquitaine

Nos partenaires

VOYAGES E.Leclerc
Marmande
KEOLIS
Europcar